

## Le rythme des départs d'Ile-de-France reste constant pour les plus de 60 ans

*Les personnes âgées de plus de 60 ans sont plus nombreuses à quitter la région qu'à venir s'y installer mais elles n'en partent pas plus souvent qu'auparavant. Les jeunes retraités partent vers les régions littorales, les plus âgés vers les régions limitrophes pour vivre en institution.*

Julie Herviant, Insee Ile-de-France

**E**n 2006, 1 911 000 Franciliens sont âgés de 60 ans ou plus, soit 17 % de la population. Cette part est stable par rapport à 1999. Pour l'ensemble de la métropole, la part des 60 ans ou plus est, comme en 1999, de 21 %. L'Ile-de-France reste ainsi la région la plus jeune de France métropolitaine.

### *Spécificité francilienne, les plus de 60 ans changent souvent de région de résidence*

Les échanges migratoires entre la province et l'Ile-de-France expliquent, en partie, le moindre vieillissement de la population francilienne. Les Franciliens de 60 ans ou plus changent, en effet, beaucoup plus fréquemment de région de résidence que leurs homologues de province : 15 % des personnes partant d'Ile-de-France ont 60 ans ou plus. Cette part est la plus élevée de toutes les ré-

gions de l'Hexagone. Seuls Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et le Languedoc-Roussillon, où les 60 ans ou plus représentent respectivement 12 % et 10 % des départs, dépassent, avec l'Ile-de-France, la moyenne des régions. Pour l'ensemble des autres régions, les 60 ans ou plus représentent seulement 8 % des départs.

L'Ile-de-France se distingue également par un nombre d'entrées de personnes de 60 ans ou plus très faible. Elles ne représentent que 5 % de l'ensemble des entrées. Entre 2001 et 2006, 4 900 personnes de 60 ans ou plus sont venues,

chaque année, habiter en Ile-de-France depuis une autre région et 27 500 ont fait le chemin inverse. L'Ile-de-France a donc un déficit migratoire annuel de 22 600 personnes de 60 ans ou plus avec les autres régions.

### *Les 60 ans ou plus ne quittent pas plus souvent la région qu'avant*

Toutefois, ce déficit migratoire de l'Ile-de-France pour les 60 ans ou plus est stable depuis plus de vingt ans  1. Pour

#### 1 Stabilité du déficit migratoire des personnes de 60 ans ou plus

	Solde migratoire annuel des 60 ans ou plus	Répartition du déficit migratoire par classe d'âge (en %)		
		60-74 ans	75-84 ans	85 ans ou plus
2001-2006	-22 600	83,1	11,3	5,6
1990-1999	-23 200	86,5	8,8	4,7
1982-1990	-20 200	88,1	8,3	3,6

**Lecture :** 83,1 % du déficit migratoire de la période 2001-2006 des personnes de 60 ans ou plus est due aux personnes âgées de 60 à 74 ans contre 88,1 % pour la période 1982-1990.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999 et 2006, exploitations complémentaires

## ② Les sortants d'Ile-de-France moins souvent actifs que les entrants

Répartition des entrants et sortants d'Ile-de-France de 60 ans ou plus entre 2001 et 2006 selon leur activité (en %)

	Entrants en Ile-de-France	Sortants d'Ile-de-France	Population francilienne
Actifs ayant un emploi	7,3	3,4	8,2
Autres inactifs	2,6	1,8	2,2
Chômeurs	0,8	0,6	0,7
Femmes ou hommes au foyer	4,5	2,7	4,7
Retraités ou préretraités	84,8	91,5	84,2

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

1 000 personnes de 60 ans ou plus présentes dans la région, l'Ile-de-France en perd 11,5 en moyenne chaque année entre 2001 et 2006. Ce taux annuel de migration nette était de 12,1 % dans les années 80.

Par rapport aux années 80, l'Ile-de-France est moins déficitaire dans ses échanges avec la province pour les personnes âgées entre 60 et 74 ans et plus déficitaire pour celles de 75 ans ou plus. En particulier, le déficit se renforce pour les 85 ans ou plus.

Les personnes de 60 ou plus ne quittent donc pas plus souvent la région qu'avant mais en partent plus tard. La part des 75 ans ou plus parmi les sortants augmente ainsi régulièrement depuis les années 80 : ils représentent 22 % des départs entre 2001 et 2006, contre 18 % entre 1982 et 1990. Cela peut s'expliquer, en partie, par un report des départs liés au vieillissement et à la dépendance. La dépendance plus tardive, la possibilité de vivre en couple plus longtemps avec l'augmentation de l'espérance de vie, ainsi que l'orientation des politiques publiques faciliteraient le maintien des personnes âgées à leur domicile. Les Franciliens âgés, qui quittaient l'Ile-de-France faute de place en hébergement spécialisé, partiraient de la région à un âge plus élevé qu'autrefois.

### La fin d'activité est le signal du départ

Parmi les Franciliens de 60 ans ou plus, les partants sont plus souvent à la retraite. 91 % de ces sortants sont retraités, qu'ils continuent ou non d'exercer un emploi, contre 84 % pour l'ensemble des Franciliens de plus de 60 ans. A l'inverse, ils occupent nettement moins souvent un emploi : 3 % contre 8 % ②.

De plus, parmi ces sortants en emploi, un quart bénéficie également d'une retraite. C'est beaucoup plus que l'ensemble des Franciliens de 60 ans ou plus : seuls 15 % sont aussi retraités. Une partie importante des actifs occupés qui quittent la région ont donc déjà mis fin à tout ou partie de leur activité.

Par ailleurs, les retraités et préretraités de moins de 60 ans représentent 7 % des retraités et préretraités franciliens. Ils quittent beaucoup plus souvent la région qu'ils ne viennent s'y installer. Pour 1 000 retraités et préretraités de moins de 60 ans présents dans la région, l'Ile-de-France perd chaque année en moyenne 38 personnes. C'est 2,5 fois plus que le taux annuel de migration nette des 60-74 ans, qui sont déjà nombreux à partir. Plus que l'âge, ce serait donc l'arrêt de l'activité professionnelle des Franciliens qui entraînerait leur départ.

Les Franciliens de 60 ans ou plus qui quittent la région ont le plus souvent

moins de 75 ans (dans 78 % des cas). Les départs concerneraient donc plutôt les jeunes retraités. Ces derniers vivent principalement en couple sans enfant (60 % des sortants) ③. A l'inverse, les entrants vivent plus souvent seuls.

### Les jeunes retraités partent vers les régions littorales

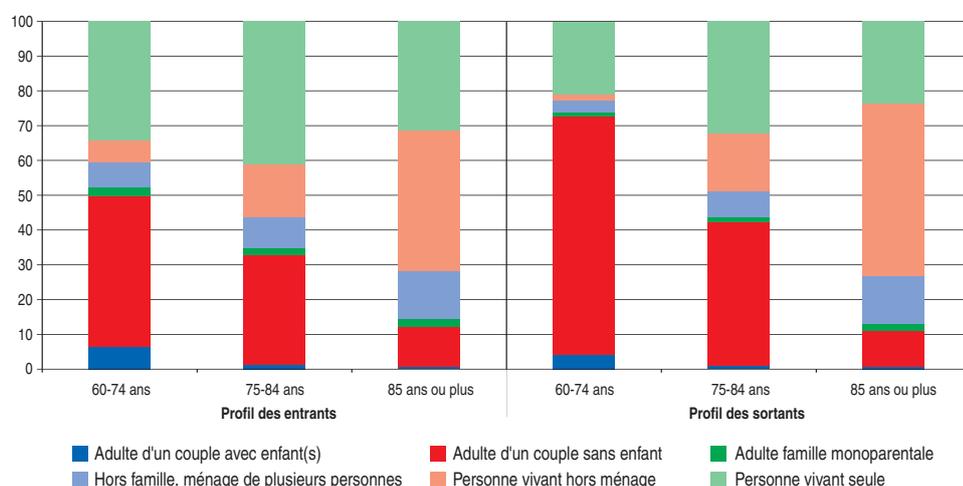
La moitié des départs des Franciliens de 60 ans ou plus se concentre vers les régions PACA, Centre, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine et Languedoc-Roussillon. Comme dans les années 90, les régions PACA et Centre accueillent à elles seules près du quart des personnes de 60 ans ou plus quittant l'Ile-de-France.

Les arrivées de Franciliens de plus de 60 ans modifient essentiellement la composition par âge des régions Centre, Basse-Normandie et Bretagne. En effet, dans ces régions, les parts de personnes de 60 ans ou plus en provenance de l'Ile-de-France parmi la population de cette tranche d'âge (taux annuel de migration nette) sont les plus fortes de France. Les régions les moins attractives restent l'Alsace, la Franche-Comté, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais.

Les Franciliens âgés de 60 à 74 ans s'installent principalement dans les régions littorales, en particulier celles bordant la Méditerranée et à l'ouest du pays.

## ③ Le départ des personnes de 60 ans ou plus : principalement des couples sans enfant

Répartition des entrants ou sortants d'Ile-de-France de 60 ans ou plus entre 2001 et 2006 selon leur situation familiale (en %)



Lecture : 43 % des entrants de 60 à 74 ans sont des adultes d'un couple sans enfant.

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Ils partent également vers les départements limitrophes de l'Ile-de-France, l'Aube et la Marne faisant un peu exception, ou relativement proches comme le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire ou la Nièvre 📍④.

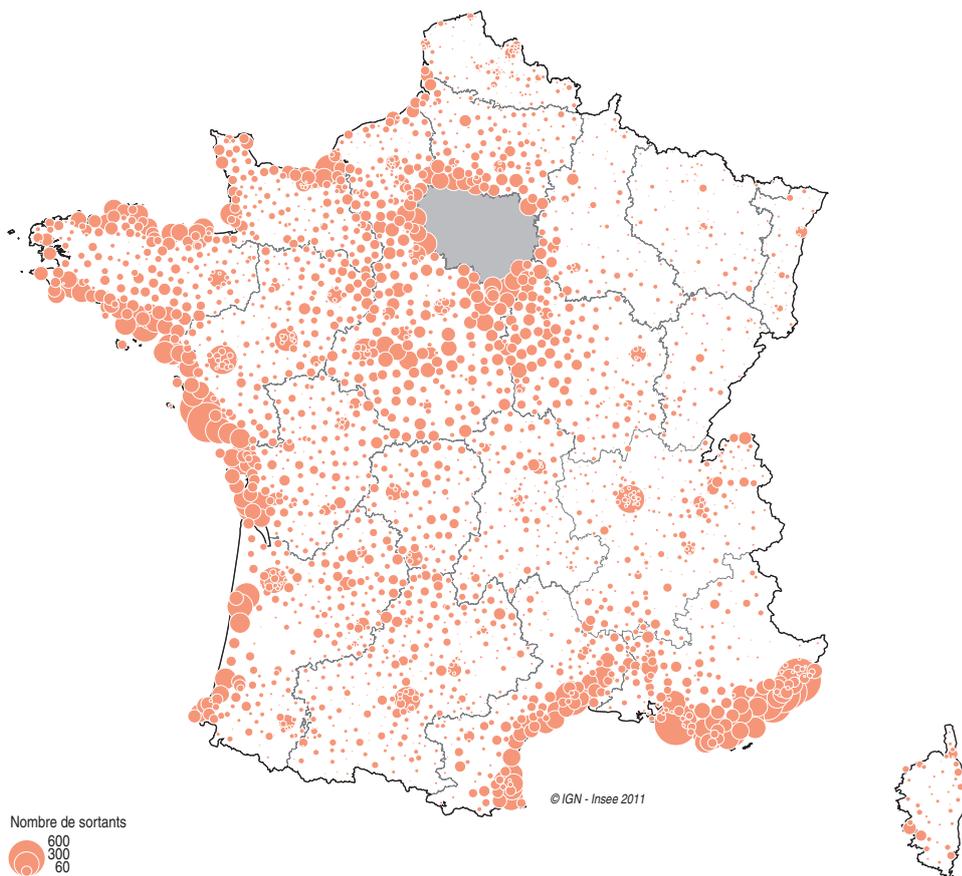
### Les Franciliens de 85 ans ou plus partent en institution dans les régions limitrophes

Les Franciliens de 75 ans ou plus s'installent moins souvent que ceux de 60-74 ans dans les territoires proches du littoral (à l'exception des Alpes-Maritimes) et plus souvent dans les régions voisines ou proches de l'Ile-de-France 📍⑤. C'est le cas, en particulier, des personnes de 85 ans ou plus : 20 % d'entre elles partent vers les départements de l'Oise, de l'Eure, de l'Indre-et-Loire et du Loiret. En vieillissant, les personnes âgées perdent peu à peu leur autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Les personnes âgées, notamment dépendantes, ont ainsi besoin de solutions d'hébergement adaptées à leur situation. Or, l'offre d'hébergement spécialisé en Ile-de-France reste moins développée que dans l'ensemble de la France : le taux d'équipement en places en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) est de 79 places pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus contre 89 en France.

Cela peut expliquer les départs de la région des plus âgés et des plus dépendants. Ainsi, 7 % des 60 ans ou plus qui ont quitté l'Ile-de-France ne vivent pas en 2006 dans un logement ordinaire : ils quittent la région pour vivre, le plus souvent, dans un établissement pour personnes âgées. Plus de 9 000 personnes de 60 ans ou plus ont donc quitté, en moyenne chaque année, l'Ile-de-France et vivent en 2006 dans ce type de structure 📍⑥. Plus de la moitié d'entre elles ont 85 ans ou plus. Les régions limitrophes de l'Ile-de-France sont la première destination d'accueil de ces Franciliens vivant en institution. Près de la moitié des départs de Franciliens de 85 ans ou plus pour un hébergement spécialisé se fait en direction de la Picardie, du Centre, de la Haute-Normandie ou de PACA.

#### ④ Les 60-74 ans attirés par le littoral et les départements limitrophes de l'Ile-de-France

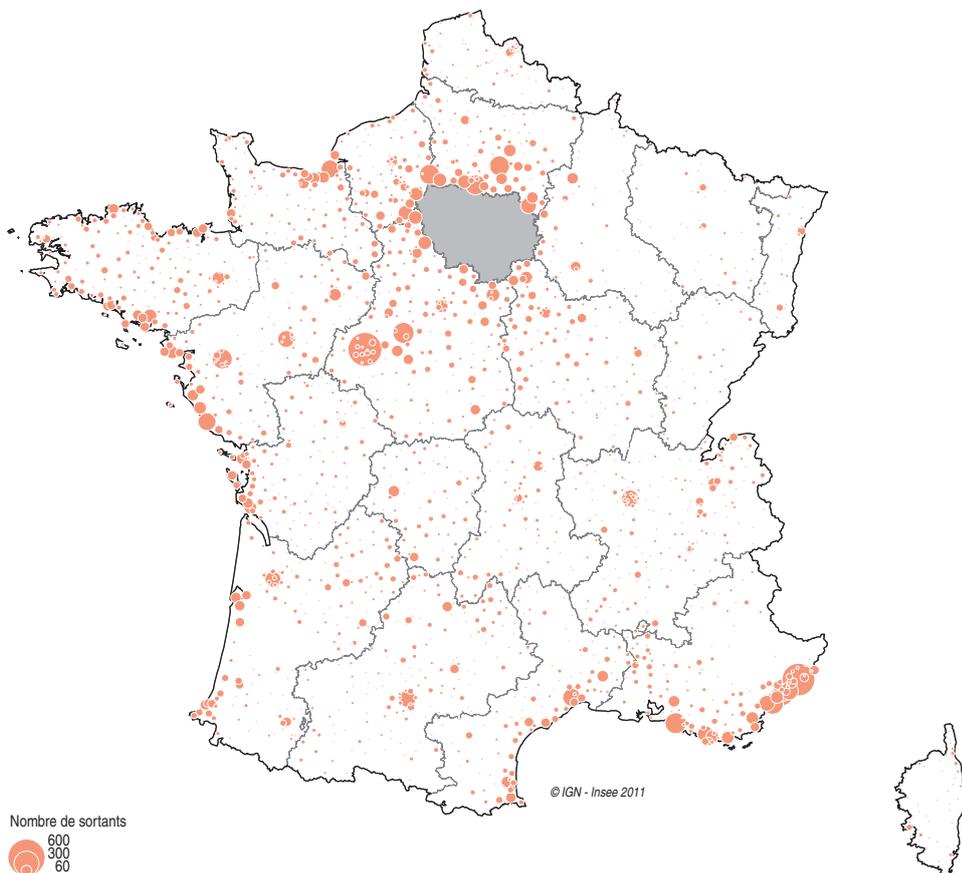
Nombre de sortants de l'Ile-de-France entre 2001 et 2006 ayant entre 60 et 74 ans



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

#### ⑤ Les 75 ans ou plus partent plus souvent pour des régions limitrophes de l'Ile-de-France

Nombre de sortants de l'Ile-de-France entre 2001 et 2006 ayant 75 ans ou plus



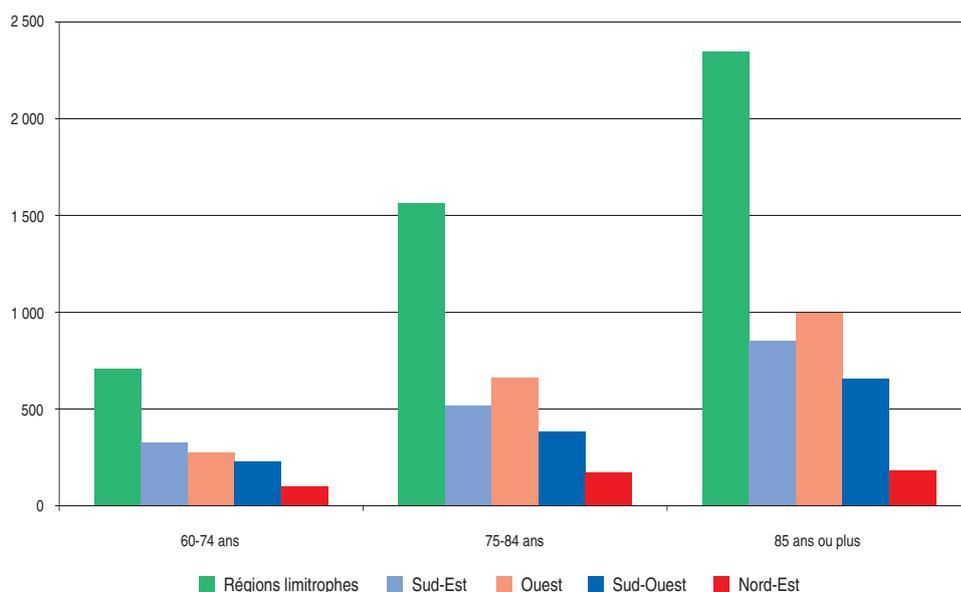
Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Parallèlement à la prise en charge en établissement spécialisé, la perte d'autonomie et les difficultés à rester à domicile peuvent également conduire les personnes âgées à aller chez un proche. 5 % des Franciliens de 60 ans ou plus qui ont quitté la région vivent ainsi, par exemple, dans la famille de leur enfant, d'un autre parent ou d'un ami.

Des personnes âgées viennent également s'installer en Ile-de-France. Elles vivent plus souvent seules que les sortants. Près de 3 000 personnes de plus de 60 ans sont ainsi venues s'installer en Ile-de-France depuis le reste de la France métropolitaine et vivent dans des établissements pour personnes âgées. Parmi ces personnes vivant en institution, la moitié a 85 ans ou plus. Les départements franciliens accueillant ces personnes sont principalement la Seine-et-Marne, les Yvelines et les Hauts-de-Seine.

## 6 Les départs pour les institutions plus fréquents vers les régions limitrophes

Destination des sortants de l'Ile-de-France actuellement en institution



**Lecture :** 2 350 personnes de 85 ans ou plus ont quitté l'Ile-de-France pour une institution située dans une région limitrophe.

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

## Sources et définitions

Cette étude utilise les données des recensements de la population de 1999 et 2006. Le premier est un recensement exhaustif tel que l'Insee en réalisait tous les huit ou neuf ans, tandis que le second substitue au comptage traditionnel une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de 8 % des logements. Le champ retenu est celui des personnes âgées de 60 ans ou plus.

### Migrants et migrations

Un **migrant** au sens du recensement de la population 2006 est une personne recensée dans une résidence différente de celle qu'elle occupait cinq ans auparavant.

Une **migration** est un déplacement conduisant à un changement de résidence principale.

Le trajet origine-destination identifié avec le recensement est la résultante de l'ensemble des migrations effectuées. Les individus peuvent avoir effectué des étapes intermédiaires, qui ne sont pas observables. Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants sont connus.

Trois catégories de migrants ne sont pas comptabilisées : ceux partis à l'étranger au cours de la période, ceux décédés au cours de la période, ceux ayant fait au cours de la période plusieurs migrations terminées par un retour à la zone de départ.

Le **solde migratoire interne** est la différence entre le nombre d'entrants dans la zone (en provenance de la métropole) et le nombre de sortants de la zone (vers la métropole).

Le **taux de migration nette** est égal à la différence entre les départs et les arrivées de la zone considérée rapportée à sa population moyenne.

### Caractéristiques des migrants

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes ne sont connues qu'à la date du recensement, on ignore ce qu'elles étaient au début de la période ou au moment de la migration. Dans cette étude, un cadre est considéré comme migrant s'il vivait en Ile-de-France en 2006 et ailleurs en métropole en 2001 ou, inversement, vivant en Ile-de-France en 2001 et ailleurs en métropole en 2006. Cette personne pouvait déjà être cadre au moment de la migration, ou le devenir entre la migration et le recensement.

### Retraités et préretraités

Personne inactive qui s'est retirée d'un emploi et qui a droit à une pension après avoir atteint l'ancienneté requise (ou à une allocation si elle s'est retirée avant l'âge normal de la retraite, dans le cas des préretraités). Le recensement permet désormais de connaître les retraités ayant par ailleurs un emploi.

Les données sur le taux d'équipement en EHPAD sont issues du rapport de l'ORS « L'offre d'hébergement en EHPAD et EHPA en Ile-de-France en 2009 ».

### Grands groupes de régions

Régions limitrophes : Centre, Bourgogne, Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne

Sud-Est : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Corse

Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Basse-Normandie

Sud-Ouest : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Auvergne

Nord-Est : Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais

## Les anciens cadres partent plus souvent pour le Sud-Est

Les anciens employés et ouvriers partent moins de la région que les Franciliens de plus de 60 ans des autres catégories sociales : leur taux de sortie est de

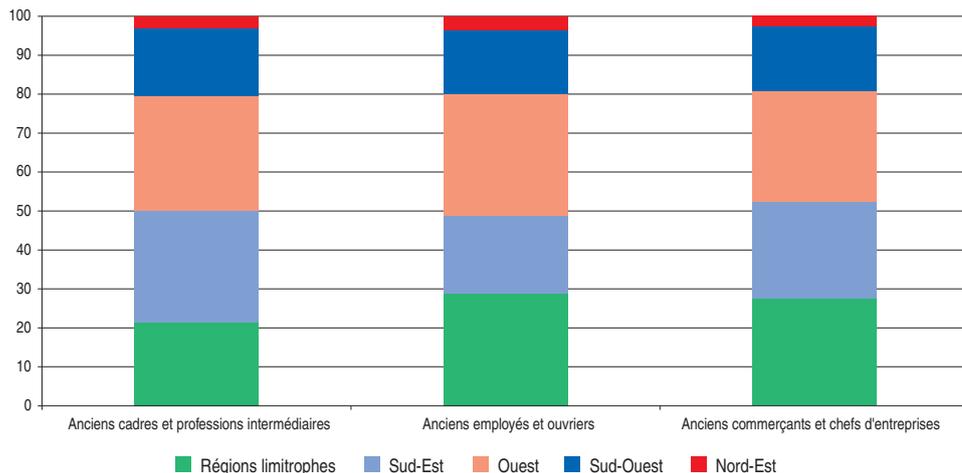
6,8 % contre 8,2 % pour les anciens cadres et professions intermédiaires et 9,2 % pour les anciens commerçants et chefs d'entreprises.

Les anciens ouvriers et employés qui quittent la région capitale vont moins loin que les anciens cadres. Ils s'installent davantage dans les régions limitrophes

de l'Ile-de-France (Centre, Bourgogne, Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne). Les anciens cadres et professions intermédiaires partent, quant à eux, plus fréquemment pour le Sud-Est (Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes, Corse). C'est le cas également des anciens commerçants et chefs d'entreprises. 📍

### 7 Les anciens employés et ouvriers partent plus souvent pour l'ouest et les régions limitrophes

Destination des sortants d'Ile-de-France de 60 ans ou plus entre 2001 et 2006 en fonction de leur ancienne catégorie socioprofessionnelle (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

### Pour en savoir plus

**Augustine N.** : « L'emploi, moteur des arrivées en Ile-de-France pour les 30-59 ans », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 366, août 2011.

**De Biasi K.** : « L'Ile-de-France reste la région la plus attractive pour les 18-29 ans », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 365, août 2011.

**Louchart P.** : « Ile-de-France : une mobilité forte pour les jeunes, faible dans le parc locatif », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 363, juillet 2011.

**Beaufils S., De Biasi K.** : « L'Ile-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 336, juin 2010.